

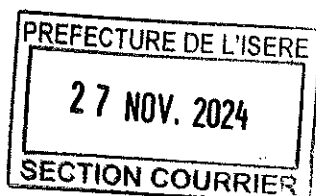


REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Centre Communal d'Action Sociale

Séance du : **Mardi 05 novembre 2025**

Présents : Mmes LOMBARDO / BRUNET JAILLY / VIALLE
MM. DUMAS / DURILLON / ALLAMANDO /
AKYUREK



Absents / Excusés : Mmes ZULIAN / HAMDI / CUILIER /
SEYMAT
MM. LEROY / TRANCHAND

Pouvoirs : Mme ZULIAN à Mme LOMBARDO
Mme SEYMAT à M. DUMAS
Mme CUILIER à Mme VIALLE
M. TRANCHAND à Mme BRUNET-JAILLY

Secrétaire de séance : Mme NEMOZ-MOREL

Le quorum a été atteint lors de la mise en discussion de chacun des points inscrits à l'ordre du jour.

N° 2024/05/11/26

Objet : RESIDENCE AUTONOMIE – Contrat pour la maintenance de l'adoucisseur

La Résidence Autonomie possède un adoucisseur d'eau et son entretien est primordial pour assurer le bon fonctionnement de l'installation de manière pérenne.

Ainsi, la société BWT propose un contrat d'assistance technique incluant des vérifications régulières des équipements ainsi que des analyses des eaux chaudes sanitaires.

Le contrat est valable un an à compter du 1^{er} octobre 2024 et sera renouvelé par tacite reconduction pour une période identique, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties, trois mois avant le terme du contrat.

Le tarif sera révisé annuellement à la date anniversaire du contrat en fonction des indices connus à cette date.

Il est proposé au Conseil d'Administration,

- **D'AUTORISER** la Vice-présidente à signer le contrat de maintenance de l'adoucisseur.

Le Conseil d'Administration, après en avoir discuté,

- **ACCEPTE** cette proposition.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS ET
EXECUTOIRE COMPTE TENU DE LA TRANSMISSION EN PREFECTURE

Moirans, le 05 novembre 2024

La Présidente,
Valérie ZULIAN,
Et par délégation,
Mme Joséphine LOMBARDO,
Vice - Présidente du CCAS

